



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 12 JUIN 2021

Compte tenu des règles de sécurité liées à la pandémie du COVID 19, l'assemblée générale s'est tenue dans une salle plus spacieuse que le local habituel d'AFRANE, au 22 rue Labrouste – 75015 PARIS, et en présence des seuls adhérents à jour de leur cotisation, sans les invités habituellement conviés. Elle s'est tenue le 12 juin 2021 de 14h à 18h30.

1 – Election du président de séance.

Résolution n°1 : l'assemblée générale désigne Madame Chantal OSMANI comme présidente de séance à l'unanimité.

2 - Rapport moral

Philippe BERTONECHE ouvre cette assemblée générale en rappelant deux départs qui ont endeuillé AFRANE en 2020-2021. Deux grands amis de l'Afghanistan et d'AFRANE dont le premier, Alain THIOLLIER, est l'un de ses principaux fondateurs et le second, Gilles ROSSIGNOL, a été président d'AFRANE de 1985 à 1988.

P. BERTONECHE présente le rapport moral pour l'année 2020 ci-après :

Le contexte politique

L'année 2020 a été marquée par l'accord signé par les Etats Unis avec les Tâlebân le 29 février 2020 à Doha pour apporter la paix en Afghanistan. Cet accord a été signé entre les Etats Unis et l'Emirat Islamique d'Afghanistan, organisation qui n'est pas reconnue par les Etats Unis comme un état et qui est connue sous le nom de Tâlebân. Cet accord a été reconnu et homologué par le Conseil de Sécurité de l'ONU à la demande des Etats Unis. Cette signature a lieu sur fond de luttes internes à l'Afghanistan sur la désignation du président avec une prestation de serment simultanée le 9 mars 2020 d'Ashraf Ghani et d'Abdullah Abdullah dans deux ailes distinctes du Palais Présidentiel à Kaboul. C'est sous la pression des Etats Unis (menace de coupure drastique des fonds de soutien à l'Afghanistan) que les deux parties ont fini par s'entendre, A.Ghani prenant le poste de Président de la RIA et A.Abdullah prenant le poste de la présidence du Haut Conseil à la réconciliation en Afghanistan.

La mise en place de l'accord de Doha, qui prévoyait une diminution de la violence, un retrait progressif des troupes américaines jusqu'au 15 mai 2021, une négociation inter afghane sur la paix n'a pas démarré immédiatement comme prévu, le gouvernement afghan ne se sentant pas engagé sur un accord auquel il n'avait pas participé, notamment l'échange de prisonniers avec les Tâlebân, le gouvernement afghan étant engagé par l'accord à libérer 5000 prisonniers Tâlebân. Ce point ayant été progressivement exécuté (avec des nombreuses plaintes de la part de chancelleries européennes réclamant la non-libération de prisonniers impliqués dans des crimes envers leurs ressortissants), il a fallu ensuite que les parties se mettent d'accord sur la composition des délégations devant se rencontrer à Doha. Pendant cette période, il n'y a pas eu diminution de la violence, bien au contraire. Aucune attaque contre l'armée américaine, mais une augmentation de la violence à l'égard des

instances gouvernementales, l'armée, la police, les représentants de la société civile (juges, journalistes, étudiants, hommes, femmes) avec tous les dommages collatéraux sur les populations.

Une fois les problèmes de composition de délégations réglés, celles-ci se sont rencontrées à Doha et se sont heurtées rapidement aux problèmes de méthode et sur les principes sur lesquels devaient s'appuyer les négociations.

L'année 2020 n'a pas été marquée par de très grandes avancées de ces négociations de Paix.

Le Coronavirus, en Afghanistan aussi

L'année 2020 devait déjà être une année particulière pour notre association, avec notre programme triennal 2017-2020 qui prenait fin en mars 2020 et notre nouveau projet 2020-2023 qui démarrait en août. Nous savions que nous devrions gérer 4 mois sans financement et que nous aurions à puiser sur nos fonds propres pour traverser cette période d'entre-projets.

Sur ce, comme tout le monde, nous avons été confrontés à l'irruption du Coronavirus et à ses conséquences inédites sur le fonctionnement des différents pays du monde et sur les déplacements internationaux. L'Afghanistan a décidé de la fermeture des lieux ouverts au public à des dates très proches du déclenchement du 1^{er} confinement en France, puisque le 21 mars, date d'ouverture habituelle des écoles de nombreuses régions, a été la date de la fermeture totale de toutes les écoles à travers le pays.

Nous nous sommes donc retrouvés avec Bérengère la cheffe de mission, qui devait repartir à Kaboul à l'issue de ses congés, bloquée en France (moi-même, je devais partir en mission pour 4 semaines après notre AG), et nous avons rapatrié Marion, la coordinatrice de projets, afin d'éviter qu'elle ne se retrouve seule à Kaboul avec les risques sanitaires qui apparaissaient et le manque de moyens de lutte contre l'épidémie en Afghanistan.

Les chiffres communiqués par le Gouvernement Afghan sur l'épidémie (personnes détectées positives, hospitalisées et décédées suite au COVID 19) ont toujours été extrêmement faibles, ne relatant en rien la réalité de l'épidémie (nombreux morts, manque d'oxygène). A ce jour (4 juin 2021) le nombre de cas confirmés en Afghanistan indiqué par le Gouvernement est depuis le début de l'épidémie de 76658 cas et pour les décès de 3068.

Une transition délicate entre deux projets

A partir de là, il fallait mettre en place une organisation en télétravail pour permettre de rassembler tous les éléments (indicateurs, compte-rendus d'activités, rapports divers) du programme 2017-2020 pour pouvoir finaliser le rapport de fin de programme à l'AFD. Il a donc été mis en place une équipe de travail à domicile à Kaboul composée de nos formateurs autour de Hamidullah, le coordinateur pédagogique, ceci en lien permanent avec Bérengère, Marion, Claire notre conseillère pédagogique, et Frédéric notre coordinateur à Paris, pour aboutir à la rédaction du rapport final de ce programme qui a été déposé à l'AFD le 17 juin. L'évaluation externe de ce rapport n'a pu être faite qu'à la fin de l'année pour des raisons d'organisation technique et a été déposée en février 2021 et approuvée par l'AFD.

Suite à l'avis positif émis par l'Ambassade de France sur ce projet, il fallait en parallèle finaliser le programme 2020-2023 et répondre à l'ensemble des questions posées par l'AFD avant qu'ils ne décident d'accorder le financement de ce programme à hauteur de 50%. De mai à juillet, sur la base de la même organisation, il a été procédé à des réunions de travail pour finaliser les différentes composantes de ce nouveau programme. Celui-ci s'appuie sur les professeurs formés par AFRANE lors de ses derniers programmes (professeurs référents) qui diffusent désormais eux-mêmes les méthodes pédagogiques développées par AFRANE auprès des professeurs de districts ou de zones plus éloignés (districts de Dacht-e Bartchi et Darulaman à Kaboul, tous les districts de la Province de Parwan, les districts de Djalalabad, Behsud et Surkhod pour la Province du Nangarhar et le district de Waras pour la province de Bamiyan). A cela s'ajoutent des formations en sciences pour les professeurs des niveaux supérieurs, formations pilotées par AFRANE mais réalisées par le CNS (Centre National de Sciences) au cours desquelles des kits scientifiques mis au point par AFRANE sont

distribués aux écoles dépourvues de laboratoire. Ce programme est complété par des formations de directeurs et d'inspecteurs. Enfin d'un point de vue matériel, les écoles les moins bien loties sont dotées d'équipements divers ainsi que de systèmes d'alimentation en eau et en assainissement. Par ailleurs, l'équipe de Kaboul devait préparer le démarrage de ce nouveau programme : obtention des autorisations administratives pour intervenir dans de nouvelles zones, constitution des listes de professeurs à former, finalisation des formations et des outils d'accompagnements (kits et guides pédagogiques). Tout cela a été mené par l'équipe pédagogique sous l'autorité de la cheffe de mission avec Marion et Claire. Certes, tout n'était pas nécessairement bouclé au 1^{er} août, date officielle de démarrage du programme et date de réouverture progressive des écoles en Afghanistan, mais une part très importante du travail avait été réalisée. Bérengère et Marion ont rejoint Kaboul à la mi-août. A la mi-septembre, Farnaz est arrivée à Kaboul pour prendre le relais de Marion en assurant la coordination des projets. En octobre, deux nouvelles recrues ont rejoint AFRANE, Friba comme formatrice sciences et Kubra comme coordinatrice FLE en remplacement de Frozan qui nous a quittés à l'été 2020.

Pendant cette période de confinement, il a fallu faire vivre la mission (assurer notamment les paies de tout le personnel, personne n'ayant été laissé sur le bord du chemin), tout en veillant à respecter les mesures sanitaires.

A partir du mois d'août, le travail au bureau est redevenu progressivement la règle (d'abord à mi-effectif puis progressivement à effectif complet), puis les interventions dans les écoles ont pu être rétablies.

De modestes actions en réponse à la crise du Coronavirus

Pendant la période de confinement institué suite au déclenchement du Coronavirus, AFRANE a pu aussi mener quelques actions en dehors de son champ d'action éducatif. Après un appel à dons en ligne et avec l'aide de notre correspondant à Hérat, Hedayat, AFRANE a fourni à 100 familles, choisies par un collectif d'associations dont Hedayat fait partie, une aide alimentaire de base (huile, farine, légumes secs etc.) pour un mois. En parallèle, AFRANE a mis à disposition des représentants de la Province de Bamiyan ses moyens de transport pour apporter dans tous les villages de Waras des informations sur l'épidémie et les moyens de se protéger. Enfin dans le domaine éducatif, AFRANE a participé avec d'autres ONG à l'édition et à la distribution de livrets de travail à la maison pour de jeunes élèves.

Démarrage du nouveau projet pour 2020-2023

Le programme 2020-2023, qui n'était déjà pas facile à initier dans sa composante « mise à l'échelle », a démarré dans des conditions un peu difficiles de reprise progressive des écoles afghanes. Sans la mobilisation de toute l'équipe afghane et française pendant la période de confinement, c'eut été mission impossible. Neuf mois après son lancement, nous pouvons constater avec satisfaction que ce programme a bien commencé. En 2020, 39 professeurs référents ont été formés à Kaboul, dans la province de Parwan et dans celle de Nangarhar. Les mêmes formations auront lieu dans le Waras dans un second temps. Les formations à l'échelle des professeurs et professeures ont également démarré à la grande satisfaction des 569 professeurs des niveaux 1 à 3 qui n'avaient jamais bénéficié de telles formations auparavant et découvraient de nouvelles méthodes pédagogiques. En parallèle, le reste du programme (réunions des Directeurs, projet paix et éducation à la citoyenneté, formations en sciences, équipements divers, eau-assainissement) a été avancé.

Poursuite du soutien aux professeurs de Français Langue Etrangère

Notre soutien aux professeurs enseignant le français dans quatre écoles de Tcharikar et de Djalalabad s'est poursuivi durant toute l'année 2020 malgré la fermeture des écoles pendant de longs mois. Les professeurs en ont profité pour améliorer leur maîtrise du français en lisant des romans, en écoutant des émissions de radio, en suivant des cours en ligne ou encore en rédigeant des textes adressés aux salariés francophones d'AFRANE. C'est évidemment avec une grande joie

qu'ils ont enfin retrouvé leurs élèves à partir du mois de septembre et ont pu reprendre leur enseignement de la langue française.

La recherche de cofinancements

La recherche de cofinancements pour compléter les 50% apportés par l'AFD sur notre programme s'est avérée plus difficile cette année que sur les programmes précédents. Deux raisons peuvent être avancées :

- La pandémie et ses conséquences a mobilisé des fondations qui avaient l'habitude de nous soutenir, avec pour conséquence soit une réduction de leur contribution soit même un arrêt provisoire de celle-ci ;
- La situation politique en Afghanistan (très long débat sur le résultat des élections présidentielles, remontée de la violence, négociations de paix non engagées) a probablement désespéré certaines fondations donatrices.

Pourtant nous sommes parvenus à trouver les fonds nécessaires à l'achèvement du précédent projet ainsi que les cofinancements nécessaires à la mise en route du nouveau projet. Mais à présent le plus dur reste à faire.

Les relations avec les administrations afghanes

L'année 2020 n'a pas été marquée par une simplification des relations de l'administration afghane dans son ensemble avec les ONG. D'abord avec un projet de nouvelle loi sur les ONG voulant instituer plus de contrôle sur celles-ci, des contrôles financiers sur les frais administratifs, des contrôles sur le personnel... Ce projet a été combattu par les ONG regroupées au sein d'ACBAR. Retiré, ce projet a été ensuite remplacé par un nouveau modèle de MoU (Mémoire of Understanding) document obligatoirement signé par l'ONG et le Ministère concerné par le secteur d'intervention de l'ONG. Piloté par la Présidence, ce nouveau modèle annulait tous les MoU signés et obligeait toutes les ONG à représenter une demande d'agrément. A nouveau combattu par les ONG avec l'appui d'ACBAR, et après une tentative du gouvernement de replacer à nouveau la nouvelle loi sur les ONG, la situation est à nouveau incertaine sur les MoU, certaines ONG n'obtenant pas la signature du Ministre concerné. Cette situation très instable provient d'une défiance vis-à-vis des ONG du gouvernement afghan et du souhait de celui-ci de voir passer les fonds attribués aux ONG par les caisses de l'Etat, ce qui est certainement une erreur.

Les actions en France :

L'épidémie de Covid et ses conséquences sur l'organisation de réunion de personnes nous a empêchés d'organiser les festivités que nous avons envisagées pour les 40 ans d'AFRANE à Kaboul et à Paris. Pourrons-nous les organiser en 2021 ? Rien n'est moins sûr. Mais un très beau numéro spécial des Nouvelles d'Afghanistan sur les 40 ans d'AFRANE et plus spécialement sur les 20 dernières années a été publié en décembre 2020 et a remporté un joli succès.

D'une manière générale, tous les événements prévus ont dû être annulés.

Il en a été de même pour l'événement annuel à Paris que constitue en fin d'année la vente d'artisanat. Il mobilisait depuis des années quelque trente bénévoles et accueillait 400 visiteurs. Cependant dès que la limite du kilomètre a pu être franchie, nous avons organisé une vente avec les objets que nous avons en stock ou rapportés par Etienne de sa mission à Kaboul. Sur rendez-vous et en respectant scrupuleusement les gestes barrière, ce sont près de 50 personnes qui sont venues choisir quelques objets, heureuses de parler de l'Afghanistan. De plus suite à un appel spécial « vente d'artisanat » des dons sont venus presque doubler le bénéfice de cette mini-vente. Merci à tous ceux qui se sont mobilisés pour un résultat très honorable qui a atteint le quart du bénéfice habituel.

La communication

Un gros effort de communication a été fait ces derniers mois au sein d'AFRANE notamment au travers de Facebook et au travers du site d'AFRANE qui mériterait cependant une refonte et une

présentation un peu plus moderne. Une association du Nord devrait en 2021 nous apporter du bénévolat de compétence pour nous aider à cette refonte.

Et maintenant ?

P. BERTONECHE présente la situation actuelle d'AFRANE en Afghanistan dont l'évolution, ces derniers mois, a nécessité des prises de décisions importantes par le conseil d'administration.

Joe Biden, fraîchement intronisé président des USA, et par l'intermédiaire de son secrétaire d'État, Antony Blinken, a confirmé le retrait des troupes américaines de l'Afghanistan au 11 septembre 2021. Sur cette validation des négociations et engagement de l'administration américaine précédente, le gouvernement français a pris la décision de réduire au strict minimum sa présence en Afghanistan et de proposer un visa pour la France à la plupart de son personnel. Cette expatriation a également été proposée aux membres de l'IFA et aux professeurs des lycées français et des universités. Enfin, la proposition s'est étendue au personnel d'AFRANE car rémunéré en partie sur des fonds de l'AFD. Informée le 17 avril de cette décision, AFRANE a décidé de ne pas adhérer à cette position. Le conseil d'administration s'est réuni en urgence le 27 avril 2021 pour répondre aux questions suivantes :

Q : Compte tenu des difficultés, AFRANE doit-elle continuer son action en Afghanistan ?

R : Oui.

Q : Doit-on informer le personnel de la proposition d'asile en France par le gouvernement français ?

R : Oui

Q : Quelles actions pour signifier le désaccord d'AFRANE et des ONG françaises ?

R : Proposer au COFA (Collectif des ONG françaises présentes en Afghanistan) d'écrire une lettre au ministère des affaires étrangères.

Q : Doit-on remplacer la cheffe de mission malgré les mises en garde du gouvernement français sur la sécurité ?

R : Oui.

Le personnel afghan a donc été informé de la possibilité d'un visa pour la France pour eux et les membres de leur famille. Ainsi, sur 23 personnes, il ne restera plus que 5 employés en Afghanistan, une fois les départs faits (ce qui n'est pas encore le cas à ce jour) :

- À Kaboul : un cuisinier et un formateur,
- En province : un formateur, un logisticien et un employé polyvalent.

Des recrutements de personnels pour assurer un fonctionnement de base sont en cours (un comptable, trois gardes de nuit, un garde de jour, un chauffeur)

Des questions sont posées par l'assemblée sur la manière dont vont être accueillies les personnes en France.

R. BERTONECHE explique que, bien que cela soit assez flou encore, elles devraient bénéficier de :

- 8 mois d'aide (accueil, accompagnement social, un pécule journalier pour vivre)
- un point de chute en France

La prise en charge des frais de rapatriement par le gouvernement français n'est pas encore tranchée. Sur le sujet, les différents interlocuteurs du gouvernement français n'ont pas su garantir la prise en charge. R. BERTONECHE explique que ces frais, qui s'élèvent à environ 46 500 euros, devraient être versés sous forme de subvention. Malgré tout, le gouvernement français laisse planer l'incertitude.

Débat avec l'assemblée

Q : Au vu des éléments récents, quelles modalités de poursuite des activités en Afghanistan ?

R : E. GILLE : Au cours de l'histoire d'AFRANE, il y a eu un maintien des activités sous les différents régimes, il faut continuer d'une certaine manière. Peut-être faudra-t-il, si la situation s'aggravait, passer du développement à l'humanitaire.

Z. SANEHY : Le problème est qu'on ne sait pas encore ce qui va réellement se produire. Cette inconnue ne nous permet pas de décider. Il faudra décider le moment venu, pas avant.

Il est proposé dans l'assistance d'étudier la possibilité de renforcer et développer de nouveaux projets en partenariats avec d'autres ONG.

Q : Afrane doit-elle user de son énergie en France dans l'accueil et l'aide aux Afghans déplacés ?

R : Aujourd'hui le CA souhaite maintenir son action en Afghanistan. P. BERTONECHE signale que MADERA s'est engagé dans l'orientation et l'accueil des travailleurs en France vers des productions agricoles raisonnées. E. GILLE plaide pour que les 30 millions d'Afghans qui vont rester ne soient pas abandonnés. Il ne faut pas se précipiter mais plutôt imaginer des alternatives d'aides.

R. KOETSCHET pense qu'AFRANE aurait une légitimité à apporter des éclairages aux instances locales d'accueil des réfugiés afghans. Il indique aussi voir des signes de résistance de la population au retour des Taleban, particulièrement dans la nouvelle génération post-2001.

Résolution n° 2 : l'assemblée générale, après avoir entendu le rapport moral et le rapport d'activités pour l'année 2020 présenté par le président du Conseil d'administration et en avoir débattu, en approuve les termes à l'unanimité

3 – Présentation des comptes et du bilan de l'exercice 2020

G.,LESPINASSE, trésorier de l'association, commente les comptes 2020 de notre association qui sont présentés comme les années précédentes sous forme de trois tableaux, Produits, Charges et Bilan, remis aux participants et joints en annexe.

Recettes

La diminution des recettes s'explique par la tenue de la vente artisanat parisienne dans un format très réduit du fait des restrictions sanitaires. Cette baisse s'explique aussi par la période de transition vécue en 2020 entre l'ancien et le nouveau projet AFD. Cette transition a représenté 4 mois sans financement. Les dons ont, eux, augmenté de 13%. Enfin, Le nombre d'adhérents est resté stable dans le même temps.

Dépenses

Les dépenses ont elles aussi diminué. En grande partie car il n'y a pas eu de constructions importantes en 2020.

Il n'y a pas eu d'emprunt, ni de prêt. Des reliquats de subventions sont encore présents et restent à dépenser.

L'assemblée générale tient à remercier le trésorier et son adjointe pour leur travail bénévole de grande qualité.

Résolution n°4 : L'assemblée générale approuve, à l'unanimité, les comptes et bilan qui lui ont été présentés pour l'année 2020.

4 - Rapport des commissaires aux comptes :

Le commissaire aux comptes a transmis à AFRANE sa satisfaction des comptes de l'exercice 2020. N'étant pas présent, il a accompagné son travail d'une note à l'attention de l'assemblée et des membres du CA, qui est lue par G. LESPINASSE :

« Nous vous remercions pour l'invitation à l'AG d'AFRANE. Nous vous prions de bien vouloir excuser notre absence lors de cette AG et vous proposons de lire ou de faire lire un résumé de notre mission et de notre rapport de commissaire aux comptes.

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous avons effectué l'audit des comptes annuels 2020 d'AFRANE.

Nous certifions que les comptes annuels 2020 d'AFRANE sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé et du patrimoine de l'association au 31/12/2020.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables et des informations fournies dans l'annexe des comptes et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Nous vous remercions ainsi que toute votre équipe et en particulier Monsieur Etienne GILLE pour la bonne transmission de toutes les informations demandées et espérons que l'AG nous permettra de poursuivre notre mission. »

Résolution n° 5 : l'assemblée générale renouvelle le mandat du cabinet Coureau pour les 6 prochaines années.

Dans un but informatif, C. LECLERCQ clôture cette séquence sur les comptes par la présentation d'un travail d'analyse de la provenance des fonds d'AFRANE. Il en ressort que 53% de ces fonds sont publics contre 47 % de provenance privée.

5 – Commission éthique

C. PERDON présente le bilan et les réflexions de la commission éthique. Celle-ci comprend trois personnes : C. PERDON, B. DE SAIZIEU et J. BOULEY qui ont été élues à l'assemblée générale de 2019 et reconduites en 2020.

C. PERDON prend la parole en rappelant que l'année dernière, à l'AG, la commission éthique désirait qu'il y ait un travail sur son rôle, sa composition et son fonctionnement.

La commission éthique s'est vue par ailleurs sollicitée par Bérengère, la cheffe de mission en poste à Kaboul, afin qu'il soit ajouté en annexe des contrats, une mention sur le harcèlement. Ce qui n'a pas encore été voté en conseil d'administration et sera présenté lors d'un prochain CA. C. PERDON en conclut donc qu'il faut travailler sur des cas précis et en profite pour lancer un appel à bénévolat à l'attention de l'assemblée pour renforcer les rangs de la commission éthique.

L'assemblée remercie la commission et n'émet pas de remarque particulière.

6 – Budget prévisionnel 2021 :

C. LECLERCQ présente le budget prévisionnel établi avec P. BERTONECHE et E. GILLE tout en précisant que la situation rend précaire toute prévision. En l'état actuel le budget prévisionnel vise à réaliser 80% de la première tranche du projet financé à moitié par l'AFD ainsi que trois autres projets (soutien aux lycées Esteqlal et Malalaï, projet FLE, projet agricole). Tout en espérant pouvoir organiser une vente d'artisanat conséquente le résultat de l'exercice risque d'être négatif.

P. BERTONECHE informe l'assemblée qu'une négociation est en cours avec l'AFD pour revoir un peu de la baisse le budget 2021 compte tenu de la situation. Il explique également que les co-financements sont plus difficiles à obtenir qu'avant. À la suite de ce constat du début d'année 2021, une commission de recherche de co-financements a été créée. Elle est constituée notamment de F. PINTO et F. ROUX, aidés par C. PATARD.

Résolution n°6 : l'assemblée générale approuve le budget prévisionnel qui lui a été présenté pour l'année 2021 et renouvelle sa confiance au CA.

7 – Renouvellement des mandats d'administrateurs :

Le mandat de sept administrateurs titulaires élus en 2019 est arrivé à son terme de deux ans, à savoir celui de Philippe Bertoneche, Etienne Gille, Zia Sanehy, Catherine Leclercq, Françoise Barthélémy, Marouf Ghegediban, Régis Koetschet.

Tous se représentent pour le renouvellement de leur mandat au sein du CA et six autres candidats se présentent (Nil Pitrat, Florian Lepage, Jean-Marc Amand, Anne Prokhodko, Anne-Marie Moulin et

MADERA), soit un total de treize candidats.

Après la présentation de chaque candidat, présent ou non, il est procédé au vote à bulletins secrets.

Le nombre de votants est de 158 personnes (présents ou représentés par des pouvoirs)

Le résultat du vote est le suivant :

Résolutions n°7 :

Sont élus membres titulaires du CA : Philippe Bertonèche, Etienne Gille, Catherine Leclercq, Françoise Barthélémy, Régis Koetschet, Nil Pitrat, Jean-Marc Amand.

Sont élus membres associés : Zia Sanehy, Marouf Ghegediban, Florian Lepage, Anne Prikhodko, Anne-Marie Moulin et MADERA.

Les mandats sont de deux ans.

AFRANE
Amitié Franco-Afghane
16, passage de la Main d'Or - 75011 Paris
